

Analyse De L'impact De La Responsabilité Sociétale Sur La Performance Socio-Economique Des Entreprises Au Cameroun

TONMO Simplicie Gaël (Enseignant – Chercheur)

Centre d'Etude et de Recherche en Economie et Management (CERME)
Institut Universitaire Fotso Victor de Bandjoun,
Université de Dschang - Cameroun

TANGO Nelie Jolie Claire

Dschang School of Economics and Management
Faculté de Sciences Économique et de Gestion,
Université de Dschang - Cameroun

KAMGANG Hubert

Dschang School of Economics and Management
Institut Universitaire et Stratégique de L'Estuaire,
Université de Dschang - Cameroun

Résumé : La présente recherche a pour objectif principal d'analyser les effets de la Responsabilité Sociale de l'entreprise sur la performance socio-économique des entreprises. L'analyse par secteur faite dans cette étude la démarque des précédentes dans d'autres contextes. Pour y parvenir, un questionnaire a été administré auprès de 113 entreprises implantées au Cameroun. Une revue succincte de la littérature, nous a permis de choisir des variables propres au contexte camerounais. La régression en données de panels et la régression logistique a été utilisée pour évaluer respectivement l'impact de la RSE sur la performance économique, et la performance sociale. Les résultats suggèrent que l'impact de la RSE sur la performance socio-économique dépend non seulement de la dimension choisie de la RSE, mais aussi du secteur d'activité. Ces résultats sont conformes avec la littérature et l'analyse de terrain effectué. Nous suggérons aux entreprises camerounaises d'améliorer leurs relations avec la communauté, et d'entreprendre des démarches de certification afin d'être mieux armées pour résister face à concurrence les firmes étrangères.

Mots clés : RSE ; Performance sociale ; performance économique ; théorie des parties prenantes.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.52502/ijesm.v1i2.230>



1. Introduction

Avec la signature des Accords de Partenariat Economique pays africains et aussi bien par le Cameroun se traduisent par une augmentation de la concurrence pour les entreprises déjà en mal de performance. L'arrimage à un management moderne devient plus que nécessaire. Avec la signature des APE, l'accès aux parts de marché devient très difficile sans un engagement socialement responsable. La RSE est devenue l'une des principales conditions d'accès au commerce international. Ainsi, la bataille commerciale sera rude, et seule la Responsabilité Sociale limitera les failles. Le vocable RSE fait partie aujourd'hui du vocabulaire commun du monde des affaires. On le retrouve sous plusieurs acceptions. Sur presque tous les continents, son implémentation dans les entreprises devient incontournable. Sur le plan mondial et surtout dans les pays développés, la RSE s'est avéré source d'avantage concurrentielle pour les entreprises. L'application de ses principes dans la stratégie globale des entreprises a permis de dégager des résultats admirables. Mais en fait, qu'est-ce que la RSE ?

Selon Bowen (1953), la RSE « renvoie aux obligations des hommes d'affaires de poursuivre des politiques, de prendre certaines décisions ou de suivre des lignes d'action qui sont désirables en fonction des objectifs et des valeurs de notre société ». Cette première évocation projette une vision large du concept. Le concept de la Responsabilité Sociale s'inscrit dans cette logique de développement durable, car une entreprise socialement responsable ne se soucie pas uniquement de ses performances économiques, mais intègre dans ses objectifs la protection de l'environnement et le bien-être social (Laperche et Uzunidis, 2011). Il faudrait promouvoir non seulement une rentabilité économique de l'entreprise mais également une rentabilité sociale.

A l'instar du Cameroun, les entreprises des pays de l'Afrique subsaharienne sont confrontées aux problèmes de faible performance, et par conséquent sont moins compétitives sur le plan mondial. C'est pourquoi, des réformes constitutionnelles et législatives visant à améliorer les conditions de développement et de croissance économique ont été entreprises. Selon Spence *et al.* (2008), la pratique de la RSE reste déterminante pour les pays comme le Cameroun où l'on sait que les aspects environnementaux importants sont très souvent négligés par les entreprises industrielles. L'idée de cohabitation entre la performance de l'entreprise et le concept de la responsabilité sociale fait débat dans la littérature. Le processus et le contenu de la stratégie RSE constituent un objet qui demeure peu exploré. **Quelle est la contribution de l'outil RSE à la performance socio-économique des entreprises au Cameroun ?** Telle est la principale question de la présente recherche. L'objectif principal de cette étude est **d'apprécier l'effet de la pratique de la RSE sur la performance sociale et économique des entreprises au Cameroun.**

Pour répondre à cette question, nous allons présenter une synthèse de la littérature, la démarche méthodologique adéquate pour répondre à notre question. Les résultats et recommandations seront abordés en dernière partie.

2. RSE et performance : une revue de la littérature

De nombreux travaux se sont intéressés à la mise en œuvre de la RSE dans les entreprises des économies développées (Quairel et Auberger, 2005 ; Berger-Douce, 2006 ; Roy *et al*, 2008) ; mais à ce jour, très peu d'études ont été réalisées sur l'effectivité de la RSE dans les pays en développement et son intégration dans la gestion managériale. Le concept de Responsabilité Sociale s'inscrit au Cameroun dans le cadre de l'atteinte des objectifs du millénaire en matière de gouvernance de l'entreprise, de la réduction de la pauvreté et de la santé pour tous. Elle est un moyen pour l'entreprise de renforcer ses profits à court, moyen et long terme. Dans un contexte de pauvreté et de sous-développement, il nous semble judicieux d'apporter notre contribution à plus de performance pour les entreprises par l'outil RSE.

Le débat sur le lien entre la RSE et la performance des entreprises, bien que récent, a été discuté par les chercheurs, le but étant d'évaluer l'influence des différentes pratiques liées à la RSE sur la performance. Les entreprises doivent-elles percevoir les coûts liés à la RSE comme un investissement ou comme étant une charge supplémentaire ? Les résultats obtenus sont aussi variés les uns que les autres. Le débat sur l'effet de la responsabilité sociale sur la performance globale des entreprises ne date pas d'aujourd'hui. En 1932 le débat entre Berle et Dodd sur la question de la gouvernance d'entreprise (*stakeholders versus shareholders*) conduit aux premières réflexions sur la RSE. Cependant, c'est l'ouvrage de Bowen en 1953 qui marquera l'avènement du concept (de RSE) et le début de la recherche autour de ce dernier. En effet, il postule pour la première fois que la responsabilité d'un dirigeant peut être un facteur de performance. Carroll (1999) ; Acquier et Gond, (2005) ; Locket et coll., (2006) ; Windsor, (2006) iront dans le même sens dans leurs travaux.

Freeman (1984), avec la « *Stakeholders theory* », montre que la RSE implique un dialogue, des attentes et des engagements mutuels. Cette hypothèse repose sur l'idée que les dirigeants qui satisfont l'ensemble des parties prenantes améliorent l'image et la réputation de l'entreprise, et par conséquent, sa performance économique. Ulmann (1985); Clarkson (1995); Donaldson et Preston (1995); Waddock et Graves (1997) abondent dans le même sens. Une partie prenante est un individu ou un groupe d'individus qui peut affecter ou qui peut être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise. McGuire *et al.* (1988) ont indiqué que la performance économique permettait d'améliorer le niveau de performance sociale et leurs travaux ont été partiellement confirmés par ceux de Preston et O'bannon. (1997). Kraft et Hage (1990) ont montré que l'excédent de ressources et l'attitude des managers à l'égard de la société influencent fortement le niveau de responsabilité sociale des entreprises.

Lee *et al* (2009) mettent en avant le fait que la performance sociale de l'entreprise est porteuse d'avantages compétitifs. En effet, une entreprise qui s'investit dans la PSE (la satisfaction de ses différents *stakeholders*) jouit d'une très bonne réputation, laquelle influence positivement sa rentabilité économique. Les auteurs cités ci-dessus postulent que la RSE est un facteur de performance.

Cependant, Friedman, (1962) affirmait « *The social responsibility of Business man is to increase its profit* » ouvrant ainsi le débat sur la légitimité économique de l'entreprise. Il développe alors deux modèles. Le premier (*Trade-off hypothesis*) postule que la prise en compte de la responsabilité sociale des entreprises implique des coûts financiers supplémentaires, provoquant par conséquent un désavantage compétitif (Friedman, 1962, 1970). Dans cette perspective, toute initiative socialement responsable éloigne les dirigeants de leur objectif de maximisation des profits. Abordant dans le même sens, Drucker (1984); Aupperle et Hatzfeld (1985) affirmeront que « faire du profit est fondamentalement incompatible avec la responsabilité sociale de l'entreprise ». Le deuxième modèle est celui de l'opportunisme des managers (*Managerial opportunism hypothesis*), qui considère que les managers poursuivent des objectifs propres qui peuvent entrer en contradiction avec les objectifs des actionnaires et des autres parties prenantes. Williamson, (1985); Preston et O'Bannon, (1997) montreront que les managers peuvent récupérer un gain maximum en lésant les *stakeholders* lorsque la performance économique est élevée. En revanche, si les résultats financiers sont insuffisants, ceux-ci auront tendance à se racheter et à se justifier en investissant davantage dans des actions sociales.

Knoll (2002), affirme que la responsabilité sociale entraîne des coûts supplémentaires, lesquels diminuent considérablement la rentabilité économique de l'entreprise. Brammer *et al.* (2006), partagent le même point de vue. Ils pensent que la performance sociale de l'entreprise est destructrice de valeur pour l'actionnaire, et ce n'est pas la responsabilité sociale qui est la condition d'obtention d'un niveau élevé de performance économique, mais au contraire, c'est un niveau plus élevé de la performance économique qui permet à l'entreprise de s'engager dans des actions socialement responsables. Nous pouvons alors conclure, selon les auteurs que nous venons de citer, que la RSE est un frein à la performance globale des entreprises.

Pour une troisième catégorie d'auteurs, la RSE peut avoir un effet positif sur l'entreprise ou à *contrario* une synergie négative. Ceci est démontré par Preston et O'Bannon (1997) qui émettent deux hypothèses fondées sur les différentes approches théoriques évoquées précédemment. En effet, dans le cadre d'un modèle global explicatif, il est possible d'envisager un cercle vertueux (synergie positive), cela signifie qu'un niveau élevé de performance sociale conduit à une amélioration de la performance économique qui offre la possibilité de réinvestir dans des actions socialement responsables (Waddock et Graves, 1997). A l'opposé, un faible niveau de performance sociale conduit à une diminution de la performance économique qui limite, par conséquent, les investissements socialement responsables (synergie négative).

Le débat n'étant pas encore suffisamment étayé dans le contexte camerounais, nous nous proposons d'y apporter notre contribution, à savoir l'introduction de l'analyse par secteur et l'utilisation des données de panels. En effet, les études antérieures dans notre contexte sont nombreuses. Nous pouvons citer celles de Douanla et Nken, (2011) qui présentent comme limite l'absence de test individuel par dimension pour apprécier l'impact de chaque composante sur la

performance économique, et celles de Ngok Evina (2017) qui se limitent à une analyse qualitative sur quatre grandes firmes. Les travaux de Moskolai *et al.* (2016) et Moskolai (2016) sont très riches dans la présentation de la RSE au Cameroun, mais ne font pas état de la relation entre la RSE et la performance. Biwolé (2014) s'est penché sur le lien entre la RSE et la performance, mais s'est limité à la performance économique. Tchankam et Estay (2004) dans notre contexte ont présenté des indicateurs de mesures de la RSE.

Dans le cadre de ce travail, nous allons prendre en compte toutes les dimensions de la RSE (4 dimensions de Carroll (1978) et de la performance sociale, mais allons aussi tester l'influence du secteur d'activité (pour prendre en compte la réglementation), afin de pallier aux insuffisances des études antérieures menées dans notre contexte. La prise en compte du secteur d'activité est d'autant plus importante compte tenu de la participation des différents secteurs primaires, secondaire et tertiaire aux différents projets gouvernementaux permettant la performance tant sociale qu'économique du Cameroun. Le contexte camerounais est fort intéressant pour notre étude dans la mesure où, la signature des APE par le gouvernement oblige nos entreprises à être en compétition avec les firmes multinationales et à se conformer aux standards internationaux en matière d'engagement social. Cela doit se faire dans un contexte où le bilan social n'est pas la panacée de tous, et où le problème de l'engagement social des entreprises se pose encore. En effet, les dirigeants africains sont encore trop nombreux à percevoir la RSE comme une contrainte. Avec la levée des barrières douanières dans le cadre des Accords de Partenariat Economique avec l'Europe, il est urgent pour les entreprises de revoir leurs stratégies de management. Il est donc question de voir si dans notre contexte, la RSE qui est un outil indispensable pour nos entreprises peut également être un levier de performance.

3. Méthodologie

3.1 Le cadre d'échantillonnage

La population cible dans le cadre de cette recherche sont les moyennes et grandes entreprises établies dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Garoua. On peut donc en déduire que dans le cas de notre recherche, l'élément d'échantillonnage est l'entreprise établie au Cameroun dans les zones précitées. L'échantillon est construit suivant une méthode non probabiliste et l'unité d'échantillonnage sera notre personne de contact. En général, il s'agit de l'un des dirigeants de l'entreprise sondée. En effet, la pratique de la RSE présente des différences en fonction des secteurs d'activités mais aussi de la taille de l'entreprise. L'échantillon est composé de cent treize (113) entreprises répartie dans 04 villes qui constituent les pôles économiques les plus importants du pays, à savoir : villes de Douala (72 firmes soit 62,97 % de l'échantillon) ; suivie de la ville de Yaoundé (32 firmes soit 23,31 % de l'échantillon) ; la ville de Bafoussam (07 firmes, ce qui représente 6,95 % de l'échantillon) ; et la ville de Garoua 02 entreprises (représentant 1,77% de notre échantillon).

Sur près de 250 questionnaires distribué 157 sont revenus soit un taux de retour de 62,3% et 113 ont été exploitables soit : (47,32 % de l'échantillon) ; le secteur tertiaire (41,96 % de l'échantillon) ; le secteur primaire (10,72 % de l'échantillon).

3.2 Méthode d'analyses des données

Le logiciel SPSS 21 et STATA 9 nous a permis, dans le cadre de ce travail, de traiter les données par des techniques de statistiques descriptives (tri à plat) et explicatives (régression logistique). Le choix de la régression logistique multinomiale s'explique pour plusieurs raisons parmi lesquelles : la taille de l'échantillon et les avantages méthodologiques. L'analyse de la relation RSE (dimensions économique, légale, éthique et discrétionnaire) et la performance économique dans le contexte camerounais, est inspiré des travaux antérieurs (Olfa et Ezzeddine, 2007 ; Allouche et Laroche, 2005). Les auteurs tels que Douanla et Nken (2011) ont fait une étude en coupe instantané sur un échantillon de 38 PME et PMI du Cameroun en utilisant la taille des entreprises comme facteur modérateur. Ngog (2017) dans ses travaux portant sur la RSE et la performance globale a utilisé la méthodologie de l'étude de cas sur un échantillon de 04 grandes entreprises camerounaises filiale de grandes multinationales (02 anglaises et 02 françaises). Par contre, nous allons estimer l'impact de la RSE sur la performance de l'entreprise en utilisant des données de panel à partir de quatre modèles.

3.2.1 Variables expliquées

3.2.1.1 Variable expliquée de la performance sociale

Elle est mesurée à travers les 06 items représentés dans le tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1 : Items ayant permis de comprendre la performance sociale

Variable	Items	Echelle	
La performance sociale	Productivité des employés	1 = médiocre	Servet (2009)
	Implication des employés dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise	2 = Faible 3 = acceptable 4 = bonne 5 = très bonne	Bouquin (2004a)
	Créativité et innovation des employés		Servet (2009)
	Climat social dans l'entreprise		Sogbossi (2010)
	Taux de rotation des employés		Sogbossi (2010) Bouquin 2004a
	Taux d'absentéisme		Sogbossi (2010) Bouquin (2004a)

Source : Auteurs

IPDE construit dans le tableau 2 ci-dessous représente un indice composite calculé par la méthode des scores globale pour la mesure de la performance sociale que nous avons utilisée. Il est l'indice calculé à l'aide des scores globaux. L'ACP a été appliqué sur les items de la productivité des salariés. En effet, à la lecture du tableau ci-dessous nous constatons que : le score global de la variable IPD, le

coefficient de KMO (Kaiser, Meyer et Olkin), l'Alpha de Cronbach, le Rho de Joreskog, et le Rho de ρ_{vc} sont supérieurs à 0,50.

Tableau 2 : Analyse en composante principale sur la productivité des salariés

	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément	Extraction	Composante	Valeurs propres	% de la variance
PVE	,765	,594	,771	2,508	62,711
IERO	,344	,248	,805	,631	
CIE	,442	,346	,804	,439	
CS	,754	,620	,787	1,422	
RPE	,748	,687	,788	1,834	
NAE	,745	,649	,762	1,536	

KMO = 0,774, Alpha de Cronbach = 0,801, Signification de Bartlett = 0,000, Rhô de Jöreskog = 0,871, Rhô de validité convergente (ρ_{vc}) = 0,627

Source : Auteurs

Au regard du tableau ci-dessus plusieurs informations peuvent être dégagées. En regardant l'alpha de Cronbach du tableau 2 en cas de suppression de l'élément, nous constatons qu'il varie en fonction de la suppression de l'item. Lorsqu'on supprime par exemple, l'item « productivité des salariés » on obtient un alpha de Cronbach de 0,765 qui est inférieur à 0,826. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir un alpha de 0,801. Ce qui veut dire que les quatre items ont une bonne cohérence interne. Pour vérifier que nos données peuvent faire l'objet d'une analyse factorielle, nous avons lancé le test de sphéricité de Bartlett et celui de KMO. Le tableau ci-dessus montre que l'indice de KMO = 0,774 avec une p-value de 0,000 de Bartlett. Ces tests témoignent que 4 des 6 items mesurent bien le phénomène en question, c'est-à-dire la performance sociale.

3.2.1.2 Variable expliquée de la performance économique

PE_{it} : représente la performance économique de l'entreprise *i* à la date *t* dont la variable proxy est le résultat net. Plusieurs modes de mesures de la performance existent dans la littérature. Griffin et Mahon (1997) utilisent les mesures de nature comptable tandis que Pava et Kraus (1996) préfèrent les mesures liées au marché. A cause de la réticence de certains responsables des entreprises de donner des informations jugées confidentielles, nous mesurerons la performance par la rentabilité des capitaux propres ; c'est-à-dire le résultat net. Il est souvent considéré comme le meilleur indicateur synthétique qui permet de mesurer la performance économique d'une entreprise.

3.2.2 Variable explicative principale : la RSE

Elle est subdivisée en quatre dimensions : à savoir la dimension économique, éthique, légale et discrétionnaire, d'après Carroll (1979). Dans le cadre de notre travail, l'échelle de mesure sera celui de Maignan *et al.* (1999), qui propose une échelle de mesure quadridimensionnelle développée à base des outils de mesure de la citoyenneté de l'entreprise fondés dans la conception de Carroll (1979) et repris dans la logique d'Aupperle *et al.* (1985). La synthèse des variables explicatives est présentée dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Présentation des variables indépendantes

Variables	Signification
MAXPRO	la maximisation de profit
REDCOUT	la réduction des coûts
REGLVI	Respect de la réglementation en vigueur
RCODTR	le respect du code de travail
PRADIS	Pratique des politiques discriminantes
INFORPC	L'entreprise fournit une information précise et complète à la clientèle
CCONPRO	L'entreprise dispose de son code de conduite
CCONETHI	En cas d'un comportement non éthique l'entreprise déclenche une procédure pour analyser
FORADD	L'entreprise maintien des employés qui ont acquis une formation additionnelle
AIDASSO	L'entreprise accorde des aides aux associations
RELPART	Développement des relations de partenariat avec les autres entreprises ou les institutions

Source : Auteurs

3.3 Modèle économétrique

Ayant mesuré le poids des différentes variables de chaque dimension de la RSE, cela nous a permis de formuler le modèle suivant mettant en relation l'influence globale de ces quatre dimensions sur la performance économique des entreprises.

$$PE_{it} = e_0 + e_1RSEE_{it} + e_2RSEL_{it} + e_3RSET_{it} + e_4RSED_{it} + e_5TOTPLCL_{it} + e_6TOTRM_{it} + e_7NBRRECRU_{it} + e_8AFFCNPS_{it} + e_9FORPRO_{it} + e_{10}NBRPERL_{it} + e_{11}TOTPLEMP_{it} + e_{12}ANCIEN_{it} + e_{13}NBREMP_{it} + e_{14}CA_{it} + e_{15}NBRPERD_{it} + u_{it}$$

Où RSEE, RSEL, RSET et RSED représentent respectivement les dimensions économique, légale, éthique et discrétionnaire composites de la RSE qui sont des variables binaires. La suite représente l'ensemble des variables de contrôle présentées plus haut dans les quatre premiers modèles.

4. Résultats de l'étude

La relation empirique entre la RSE et la performance, a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Au Cameroun les travaux de Douanla et Nken (2011), Moskolai et al. (2016) et Ngog (2017), sont des exemples en contexte Camerounais.

4.1 Estimation des différents modèles par les moindres carrés ordinaires (MCO)

Le modèle est estimé suivant l'hypothèse de l'uniformité de comportement dans le temps et entre les entreprises. Ce qui revient à supposer que les coefficients du modèle sont invariants dans le temps et sont identiques entre les entreprises du Cameroun. On estime ces modèles par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). On admet ici l'hypothèse qu'on a un panel homogène ou un modèle à effets communs c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'effets spécifiques entreprise. En émettant l'hypothèse que l'erreur est identique et suit la loi normale $N(0, \sigma)$, les résultats des différentes estimations à l'aide du logiciel STATA 9 sont assez proches. Le test de Fisher indique que le modèle est globalement significatif jusqu'au seuil de 1% ($Prob > F = 0,0000$). La qualité de l'ajustement est bonne pour chacun des modèles puisqu'il explique 80,62% de la variance totale.

4.2 Résultats du test d'homogénéité

L'inquiétude à ce niveau est celle de savoir si les effets propres aux entreprises sont statistiquement et significativement différents. En d'autres termes, l'hypothèse d'hétérogénéité entre entreprises concernant la RSE est-elle approuvée? Pour vérifier cette hypothèse, on effectue le test de Fisher. Les résultats des tests d'hétéroscédasticité et d'homogénéité sont montrés à un seuil de 5% une probabilité de $\text{Prob} > \chi^2 = 0,31$, nous permettant d'accepter H_0 attestant un modèle homoscédastique. Le test d'homogénéité montre une probabilité $\text{Prob} > F = 0,2324 < 0,05$ à 5%, ceci nous permet d'accepter H_1 qui suggère que le panel est Homogène.

4.3 Résultats des estimations et interprétations

Après la présentation des tests préalables, nous allons aborder les résultats des différentes estimations par les régressions appropriées (les moindres carrés généralisés ou les moindres carrés ordinaires en fonction des résultats des tests).

Tableau 4 : Estimation de l'effet global de la RSE sur la performance des entreprises par la méthode des MCO

PE	Coef.	Std. Err	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
rset	-8.89e+07	*** 3.18e+07	-2.80	0.006	-1.52e+08	2.62e+07
rse	1.75e+07	** 0.96e+07	1.82	0.035	7.58e+07	4.08e+07
rse	5.91e+07	5.71e+07	1.04	0.302	1.72e+08	5.35e+07
rsee	2.90e+07	** 1.55e+07	1.87	0.041	9.90e+07	4.11e+07
ca	.0558525	.004016	13.91	0.000	.0479331	.0637718
nbrrecru	-120725	218845.6	-0.55	0.582	-552279	310829.1
affcnps	-816100.8	308725.6	-2.64	0.009	-1424894	-207307.4
forpro	1388982	532811.7	2.61	0.010	338300.7	2439664
nbrperl	-1197611	651017.2	-1.84	0.067	-2481388	86166.77
nbrperd	-489163.6	495983.9	-0.99	0.325	-1467222	488895.1
totplcli	186727	490450.4	0.38	0.704	-780419.8	1153874
totrm	462899.3	499404.8	0.93	0.355	-521905.2	1447704
totplemp	1188572	463710.9	2.56	0.011	274154.4	2102990
Ancien	-95303.43	69894.94	-1.36	0.174	-233133.2	42526.34
nbrempp	3617715	454512.5	7.96	0.000	2721436	4513994
cons	1.48e+08	7.30e+07	2.03	0.044	4013737	2.92e+08
Nombre d'observations = 214			Nombre de groupes = 112			
*** : significativité à 1%			** : significativité à 5%		* : significativité à 10%	
R-squared = 0.8062			Prob > F = 0.0000			

Source : Auteur à partir de l'estimation du logiciel STATA

Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'au Cameroun plusieurs entreprises ne respectent pas le code du travail, en particulier les PME. Les coefficients des variables NBREMP, CA, ANCIEN, FORPRO, sont significatifs et respectent les mêmes interprétations que la dimension économique. Nous remarquons que l'effet de la dimension éthique de la RSE sur la performance économique des entreprises au Cameroun est négatif lorsqu'on utilise l'indicateur CCONETHI. Il ressort que les

indicateurs INFOPC et CCONPRO sont absents du tableau à cause du problème de colinéarité entre ces deux variables.

En bref, les résultats montrent que seuls les coefficients des variables TOTPLCLI, FORADD, CA sont positifs et statistiquement significatifs. Chacune de ces variables contribue à travers son résultat à l'amélioration ou non de la performance globale des entreprises au Cameroun.

Après les estimations et discussions, nous avons abouti à la conclusion selon laquelle la pratique de la RSE (dimension économique, légale et discrétionnaire) au Cameroun a une influence positive et significative sur la performance économique ; mais cet effet positif dépend des indicateurs économiques, légaux et discrétionnaires de la RSE utilisés. Cependant, la dimension éthique semble avoir plutôt un effet négatif lorsqu'on utilise l'indicateur code non éthique (CCONETHI). Que ce soit les résultats individuels de chaque dimension de la RSE sur la performance économique ou l'effet global des quatre dimensions sur la performance économique les résultats sont identiques.

Ces résultats sont conformes à ceux trouvés par Maskowitz (1972) ; Freeman (1984) ; Mc Guire et al. (1988); Waddock et Graves (1997); d'Arcimoles et Trébucq (2003) ; Ducassy, (2011) et plus récemment à ceux de Tchatchoua et al. (2018) qui montrent que l'entrée dans une démarche de responsabilité sociale n'est pas systématiquement un facteur de surcoût pour l'entreprise. En fait, la responsabilité sociale permet parfois de réaliser des économies substantielles qui seront autant de profits en plus à la fin d'année

4.4 Résultats de la régression logistique

L'interprétation du test de Kruskal Wallis est très simple. En effet, on se base sur le seuil de significativité P (ou prob) pour décider de l'existence ou non de liens directs entre IPDE et la RSE. Si $Prob > 5\%$, alors, on conclut qu'il n'existe pas de relation entre IPDE et la RSE. Dans le cas contraire, on déduit l'existence d'un lien significatif. La force et le sens de cette relation est précisée dans l'interprétation des résultats du test de l'ANOVA.

4.4.1 Résultats et interprétations des tests sur l'échantillon global de nos entreprises

L'étude de liens directs entre IPDE et la RSE a été réalisée par le test de Kruskal wallis d'une part, et d'autre part par le test ANOVA. Après avoir effectué des analyses préalables, nous avons testé plusieurs modèles sous SPSS 21. Que ce soit avec le test de Kruskal wallis ou d'ANOVA.

Les régressions effectuées à ce niveau ont permis de retenir 05 variables sur 06. Les variables retenues ont permis de rejeter l'hypothèse nulle et l'influence du chiffre d'affaire sur l'IPDE. D'où les régressions catégorielles sur les 05 variables.

Le tableau 5 ci-dessous indique qu'à un seuil de signification de 1%, il existe une relation significative entre la performance sociale et le respect du code du travail. Etant donné que le coefficient de l'IPDE est positif, on en déduit que la relation entre le respect du code de travail par l'entreprise et la performance de ses employés est positive.

Tableau 5 : Régression catégorielle de la performance sociale sur la RSE : échantillon globale

	Coefficients standardisés		D	prob.
	Bêta	Ecart type		
IPDE	Performance sociale et respect du code du travail			
	0,099	0,195	10,256	0,005
	Performance sociale et qualité des produits offerts par l'entreprise			
	0,161	0,175	0,845	0,040
	pratiques discriminantes et performance sociale			
	-0,260	0,133	3,828	0,053
Performance sociale et satisfactions des clients				
0,111	0,179	2,386	0,043	
Performance sociale et qualité du recrutement				
0,057	0,216	1,071	0,041	

Source : Auteurs

En somme le test de l'ANOVA montre que la performance sociale est positivement et significativement influencée par : la qualité du recrutement, la qualité des produits offerts par l'entreprise, la satisfaction des clients et le respect du code du travail par l'entreprise. Ces résultats viennent confirmer les résultats précédents obtenus par le test de Kruskal wallis.

4.4. 2 Résultats des tests sur l'échantillon des entreprises du secteur primaire

Après l'analyse de l'échantillon globale, nous allons analyser le lien entre la RSE et la PSE de l'échantillon des entreprises du secteur primaire. Au travers de la régression catégorielle de la performance sociale sur la RSE du secteur primaire qu'il existe une relation significative et positive entre la performance sociale et la satisfaction des clients ($P = 0,013$ et coef = 0,125). Ainsi, une amélioration de la performance sociale d'une unité pour toutes choses restant égales par ailleurs, contribuera à la variation de la satisfaction des clients de 0,013. Il est entendu qu'au Cameroun comme ailleurs, le client-roi apprécie mieux les produits des entreprises socialement responsables.

Il existe également une relation significative entre la performance sociale et la qualité du recrutement (le coefficient de l'IPDE est positif 0,031).

Tableau 6 : Régression catégorielle de la performance sociale sur la RSE : secteur primaire

	Coefficients standardisés		D	Prob
	Bêta	Ecart type		
IPDE	Performance sociale et satisfaction des clients			
	0,125	0,130	2,386	0,013
Performance sociale et qualité du recrutement				
0,068	0,316	1,071	0,031	

Source : Auteurs

4.4.3 Résultats des tests sur l'échantillon des entreprises du secteur secondaire

A un seuil de signification de 5% ($P = 0,0378$), le niveau de performance sociale des entreprises est influencé par la qualité de leur production. On remarque par ailleurs qu'à un seuil de signification de 5% ($P = 0,018$), la performance sociale est fonction de la qualité du recrutement.

Le test de Kruskal wallis permettant de voir les variables qui influencent la performance sociale mesurée par la productivité des employés. Cependant, ce test ne nous renseigne pas sur le signe

des relations entre les variables indépendantes et la variable dépendante. D'où les régressions catégorielles sur les 05 variables significatives.

Tableau 7 : Régression catégorielle la performance sociale sur la RSE dans les entreprises du secteur secondaire

	Coefficients standardisés		D	prob.
	Bêta	Ecart type		
IPDE	le respect du code du travail			
	0,099	0,095	11,256	0,004
	Performance sociale et qualité des produits offerts par l'entreprise			
	0,061	0,0975	0,815	0,030
	pratiques non discriminantes et performance sociale			
	0,0260	0,534	3,828	0,003
Performance sociale et satisfaction des clients				
	0,121	0,199	3,386	0,003
Performance sociale et qualité du recrutement				
	0,027	0,316	1,071	0,021

Source : Auteurs

4.4.4 Résultats des tests sur l'échantillon des entreprises du secteur tertiaire

En ce qui concerne les entreprises prestataires de services, on se rend compte que juste 03 variables sont significatives. Les résultats du test de Kruskal Wallis pour évaluer le lien entre la RSE et la PSE. Les résultats du test de Kruskal wallis, nous permettent de conclure qu'il existe un lien significatif ($p = 0,001$) entre la performance sociale et le respect du code du travail. Plus le code du travail est respecté, plus l'entreprise est performante. Un lien significatif existe entre la performance sociale des entreprises et la discrimination entre les employés ($p = 0,017$). La probabilité de Kruskal wallis de la variable TOTPLCLI est de 0,517 supérieur à 0,05 donc, la relation entre **IPDE** et **TOTRM** est non significative. Par conséquent, la performance sociale n'est pas influencée par le degré de satisfaction des clients dans les entreprises du tertiaire. A un seuil de signification de 5% ($P = 0,1378$), le niveau de performance sociale n'est pas influencé par la qualité de leur production. On remarque par ailleurs qu'à un seuil de signification de 5% ($P = 0,008$), la performance sociale est fonction de la qualité du recrutement.

Le test de Kruskal wallis permet de voir les variables qui influencent la performance sociale mesurée par la productivité des employés. Pour les régressions catégorielles, nous allons donc retenir trois variables à savoir : les pratiques non discriminantes, la qualité du recrutement et le respect du code du travail.

Tableau 8 : Régression catégorielle de la performance sociale sur la RSE : secteur tertiaire

	Coefficients standardisés		D	prob.
	Bêta	Ecart type		
IPDE	Respect du code du travail			
	0,089	0,096	11,256	0,003
	Pratiques discriminantes entre les salariés			
	0,021	0,0975	0,815	0,030
	Qualité du recrutement			
	0,023	0,316	1,071	0,011

Source : Auteurs

En somme le test de l'ANOVA montre que la productivité des employés est positivement et significativement influencée par : la qualité du recrutement, les pratiques non discriminantes et le respect du code du travail par l'entreprise. Ces résultats viennent de confirmer les résultats précédents obtenus par le test de Kruskal wallis.

Nos résultats sont conformes à ceux de Waddock et Graves (1997) qui ont suggéré que les investissements sociétaux ont un impact positif sur la performance sociale lorsqu'ils permettent d'améliorer les relations avec les parties prenantes clés de l'entreprise. Ils ont généralisé cette idée en la rebaptisant hypothèse du « bon management » : les managers qui satisfont l'ensemble des *stakeholders* ont une bonne maîtrise des coûts implicites de la firme « liés aux *stakeholders* autres qu'actionnaires ». Ceci dénote une bonne capacité de gestion des coûts explicites dont il en résultera une plus grande performance économique.

Au terme de cette analyse, nous recommandons aux chefs d'entreprises du Cameroun de veiller sur le recrutement ainsi que le respect du code de travail et la qualité des produits offerts à leurs clients en vue d'une meilleure performance sociale de l'organisation. Il est impératif pour les chefs d'entreprises ici, d'implémenter au sein de leurs entreprises des pratiques de la RSE surtout les dimensions légales, économiques et discrétionnaires afin d'espérer obtenir une meilleure performance économiques.

5. CONCLUSION

Le présent article avait pour objectif principal d'analyser les effets de la Responsabilité Sociale de l'entreprise sur la performance socio-économique des entreprises. Les résultats pour l'échantillon global nous permettent de conclure que : l'effet du recrutement, le respect du code du travail, la satisfaction des clients et la qualité des produits offerts ont un lien significatif avec la performance sociale. Alors que la pratique de la RSE (dimension économique, légale et discrétionnaire) au Cameroun a une influence positive et significative sur la performance économique ; mais cet effet positif dépend des indicateurs économiques, légaux et discrétionnaires de la RSE utilisés. Cependant, lorsqu'on prend en compte la pratique de la RSE par secteur d'activité les résultats sont différents.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Acquier, A., et Gond, J.-P., (2005), « Aux sources de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise. (Re) lecture et analyse d'un ouvrage fondateur : Social Responsibilities of the Businessman d'Howard Bowen (1953) », Working Paper.
- [2] Aupperle, K. E., Carroll A. B., et J. D. Hatfield., (1985), « An empirical examination of the relationship between corporate social responsibility and profitability », *Academy of Management Journal*, 28(2): 446-463.
- [3] Berger-Douce, S. (2006), « L'appropriation de la RSE par les PME : la démarche collective au service de l'engagement environnemental », *Oeconomia Humana*, 2006, 4 (11), p. 24-26.
- [4] Biwolé, F. J., (2014), « Le choix d'une stratégie RSE. Quelles variables privilégier selon les contextes ? », *Revue française de gestion*, No 244, p. 11- 32, juillet.
- [5] Bowen, H., (1953), *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper and Row, New- York.
- [6] Brammer, S., Brooks C., et Pavelin S., (2006), « Corporate Social Performance and Stock Return: UK evidence from Disaggregate Measures », Working paper, Case Business School, City University of London.
- [7] Carroll, A.B., (1979), « A Three Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance » *Academy of Management Review*, vol. 4, N° 4, pp 497-505.
- [8] Carroll, A.B., (1999), « Corporate Social Responsibility. Evolution of a definitional construct » *Business & Society*, vol. 38, N° 3, South Western Publishing, Cincinnati, pp 268-295.
- [9] Clarkson, M., (1995), « A Stakeholder Framework for Analysing and Evaluating Corporate Social Performance », *Academy of Management Review*, vol. 20, N° 1, pp 92-117.
- [10] Donalson., et Preston., (1995), « The stakeholders theory of the corporation: concepts, Evidence and Implication », *Academy of Management Review*, vol. 20, N° 1: pp 65-91.
- [11] Douanla, J., et Nken, I., (2011), « Responsabilité Sociale et Performance économique des PME : Le cas des entreprises camerounaises », *Gérer et Décider*, Université Catholique d'Afrique Centrale, presses de l'UCAC.
- [12] Drucker, P. F., (1984), *The practice of management*. Paris (version française 1957), Éditions d'Organisation, 1954.
- [13] Evrard, Y., B. Pras., E. Roux., (1997), *Market – Etudes et recherches en marketing*, Nathan, Paris, 1997.
- [14] Freeman, R., (1984), « Strategic Management: A Stakeholders Approach », Pitman/Ballinger, Boston.
- [15] Friedman, M., (1962), *Capitalism and Freedom*, University of Chicago Press, Chicago.
- [16] Friedman, M., (1970), « The Social Responsibility of Business is to increase its profits », *New York Times Magazine*, pp 32–33. pp 122-124.
- [17] Knoll, M. S., (2002), « Ethical screening in modern financial markets: The conflicting claims underlying socially responsible investment », *The business lawyer*, vol. 57 p. 681-726.

- [18] Kraft, K. L., et H. J. Hage., (1990), « Strategy, Social Responsibility and Implementation », *Journal of Business Ethics*, 9 : 1, 11-19.
- [19] Laperche., et Uzunidis., (2011), « responsabilité sociale et profit : Repenser les objectifs de l'entreprise », *Revue des Sciences de Gestion, Direction et gestion* N° 247-248 - Stratégie, janvier-avril, pp 111-120.
- [20] Lee, D. D., et Al., (2009), « Revisiting the vexing question: does superior corporate social performance lead to improved financial performance? », *Australian journal of management*, vol. 34, no 1, p. 21-49.
- [21] Lockett, A., Moon, J., et Visser, W., (2006), « Corporate social responsibility in management research: focus, nature, salience and sources of influence », *Journal of Management Studies*, Vol 43. N°1, pp 115–35.
- [22] Maignan, I., et Ralston, D., (1999), « Corporate Social Responsibility in Europe and the US: Insights from businesses Self-presentations », *Journal of International Business Studies*, 3rd quarter, 2002.
- [23] McGuire, J., Sundgren, A., et Schneeweis, T., (1988), « Corporate Social Responsibility and Firm. Financial Performance. ». *Academy of Management Journal*, vol. 31, n°4, pp 854-872.
- [24] Moskolai, et al., (2016), « La Responsabilité Sociétale des Entreprises au Cameroun : miroir aux alouettes ou évidence ? » *Revue Management & Avenir*, vol. 4, n°86, p. 139-162.
- [25] Ngok Evina, J. F., (2017), « Vers une contribution de la RSE à la performance globale des entreprises : une étude empirique », XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique, Lyon, 7-9 juin 2017.
- [26] Preston, L. E., et O'bannon, D. P., (1997), « The corporate social-financial performance relationship » *Business & Society*, 36(4), 419-429.
- [27] Quairel., et Auberge., (2005), « Management responsable et PME : une relecture du concept de « responsabilité sociétale de l'entreprise », *La revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* N° 211-212 - RSE, pp 111-126.
- [28] Roy, F., et Marchesnay M., (2008), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Editions EMS, Paris, p. 177-188.
- [29] Spence M. , Gherib B.B. , Biwolé O ., (2008), « Développement durable et PME: une étude exploratoire des déterminants de leur engagement », *Revue Internationale des PME (RIPME)*, numéro spécial "les PME face à la responsabilité sociale des entreprise, volume 20 n°3-4
- [30] Tchankam, J.-P., et Estay, C., (2004), « La mesure de la responsabilité sociale », *Revue des Sciences de Gestion*, No 206, p. 113-125.
- [31] Ullmann, A. A., (1985), « Data in Search of a Theory: A Critical Examination of the Relationships among Social Performance, Social Disclosure, and Economic Performance of U.S. Firms. », *Academy of Management Review*, 10(3), 540-557.

- [32] Waddock, S., et Graves, S., (1997), « The corporate social performance-financial performance link », *Strategic Management Journal*, vol. 18, pp. 303-319.
- [33] Williamson, O.E., (1985), *The Economic Institutions of Capitalism*, Free Press, New York, 1985.
- [34] Windsor, D., (2006), « Corporate social responsibility: three keys approaches », *Journal of Management Studies*, Vol 43, N 1, pp 93-115.